

**TROILUS ANNONCE LA PROMOTION DE BLAKE HYLANDS AU POSTE DE PRÉSIDENT**

**Le 14 avril 2022, Toronto, Ontario** – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) annonce des changements dans l'équipe de la haute direction, notamment, la promotion de M. Blake Hylands en tant que président de l'entreprise dès aujourd'hui, le 14 avril 2022. M. Hylands relèvera directement de Justin Reid, chef de la direction et membre du conseil d'administration. M. Hylands est un membre important de Troilus depuis sa création. Dans le cadre de son nouveau poste, il dirigera l'équipe de corporative et l'équipe géologique. Il continuera à diriger le groupe d'exploration de l'entreprise en collaborant étroitement avec Kyle Frank qui a été nommé directeur de l'exploration et développement corporatif.

Justin Reid, chef de la direction et directeur général de Troilus, nous explique : « Blake est un membre fondateur de Troilus qui a joué un rôle essentiel dans la croissance de la société jusqu'à présent, non seulement grâce à son incroyable succès dans l'exploration, mais également grâce à la mise en place et au perfectionnement de nos équipes, au développement de relations stratégiques avec nos actionnaires et à sa contribution aux objectifs de financement et d'entreprise. Blake m'a aidé à établir la future orientation stratégique de Troilus et continuera d'assurer la réalisation de toutes les initiatives. Sous sa direction à titre de vice-président sénior de l'exploration depuis 2017, près de 250 000 mètres ont été forés dans la mine Troilus, ce qui nous a permis de transformer un petit gisement souterrain en une mine à ciel ouvert de plusieurs millions d'onces qui continue de croître. L'année dernière, Blake a joué un rôle déterminant dans la mise en place et la négociation des concessions voisines de Urban Minerals par Troilus, une décision stratégique qui a consolidé notre position dominante au sein de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans, une position qui, selon nous, s'avérera extrêmement précieuse au fil du temps. Étant donné l'évolution et la progression rapide du projet Troilus, diviser les postes de président et de chef de la direction nous aidera à poursuivre la croissance de l'entreprise. Blake a excellé dans toutes ses entreprises précédentes et je suis certain qu'il continuera de le faire en tant que président. Troilus progresse rapidement dans les phases d'ingénierie et d'obtention de permis en se concentrant sur la création de valeur pour nos actionnaires. »

M. Hylands a occupé le poste de vice-président senior de l'exploration de Troilus Gold Corp. depuis sa création à la fin de 2017. Depuis lors, il a dirigé l'équipe de l'exploration et lui a permis d'accroître les ressources minérales sur les lieux de 142 % dans la catégorie indiquée et de plus de 350 % dans la catégorie présumée. Il a passé la majorité de sa carrière à travailler dans des projets d'exploration d'or, de métaux de base et de minerai de fer au Canada et à l'étranger. Il a notamment développé des programmes de cartographie et d'échantillonnage sur le terrain, géré des programmes de forage de grande envergure et aidé à faire passer des projets de la phase des premières explorations à celle de définition des ressources. M. Hylands possède un baccalauréat ès sciences en géologie de l'Université Western à London en Ontario.

M. Kyle Frank s'est joint à Troilus en janvier 2021 en tant que géologue principal. Son rôle ayant été élargi, il agira désormais à titre de directeur de l'exploration et de développement corporatif. M. Frank est géoscientifique professionnel enregistré au Québec et en Colombie-Britannique et compte plus d'une

décennie d'expérience, en particulier dans l'exploration avancée axée sur l'expansion des ressources ainsi que dans la production minière à ciel ouvert et les rôles techniques. M. Frank a auparavant occupé des postes de cadre chez Copper Mountain Mining Corporation et Thompson Creek Metals Corporation. Il possède un baccalauréat ès sciences en science de la terre de l'Université Western à London en Ontario.

### **Expertise d'une personne qualifiée**

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Kyle Frank, géoscientifique professionnel et directeur de l'exploration, qui est une personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

### **À propos de Troilus Gold Corp.**

Troilus Gold est une société minière canadienne junior qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus aux fins de production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km<sup>2</sup> dans la ceinture de roches vertes Frôtet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

### **Pour plus de renseignements :**

#### **Caroline Arsenault**

*Vice-présidente, communications de l'entreprise*

+1 (647) 407-7123

[info@troilusgold.com](mailto:info@troilusgold.com)

### **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective**

*Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.*

*Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant l'effet des nominations sur la Société, les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future*

prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2021 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.